

Qualité de vie au travail : de nouveaux enjeux pour les instances représentatives du personnel

Public: représentants du personnel (membres d'un CE, d'un CSE, d'une DUP ou d'un CHSCT, DP, DS, représentant syndical au CE/CSE ou au CHSCT...)

Objectifs de la formation

- Identifier le rôle des instances représentatives du personnel en matière de qualité de vie au travail (OVT)
- Préparer la négociation annuelle obligatoire sur l'égalité professionnelle et la QVT

Approche pédagogique

- Cas pratiques sur la base des documents sociaux de votre entreprise, de textes juridiques et de données sectorielles
- Formation opérationnelle animée par un spécialiste du droit social appliqué à l'entreprise

Programme

La qualité de vie au travail : de quoi s'agit-il?

Comprendre les attributions des instances représentatives du personnel en matière de QVT

- CE, CSE, CHSCT, DP, OS: quelles prérogatives en matière de qualité de vie au travail?
- Délégué syndical, membres du CE, DP, salarié mandaté : qui peut négocier un accord d'entreprise ?

Identifier les informations relatives à la qualité de vie au travail

- Organisation et conditions de travail, santé et sécurité au travail, relations de travail et climat social, égalité professionnelle et diversité...: quelles informations dans la BDES?
- Les accords en vigueur : prendre en compte les mesures existantes et objectifs liés à la QVT au regard du cadre légal

Mettre à profit le travail des IRP en vue la négociation sur l'égalité professionnelle et la QVT

- Quelles thématiques aborder dans le cadre de la négociation ?
- Le lien entre les consultations du CE / CSE et la négociation sur l'égalité professionnelle et la QVT
- Assurer un suivi des mesures et objectifs de progression défini dans les accords

Conditions d'inscription en interentreprises : Durée : 1 journée / Date et lieu : à définir / Tarif : 508 € nets par participant. Cette formation peut également s'organiser en **intraentreprise**, avec des dates et des modalités de réalisation adaptées à vos besoins.

Site: www.callentis.fr - Email: contact@callentis.fr